



**AVIS PUBLIC
RETRAIT DU RÈGLEMENT N° 1275-278
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1275**

AUX PERSONNES ET ORGANISMES intéressés des zones H1-423, H1-443, H3-446 et H3-455

1. Lors d'une séance tenue le 15 avril 2019, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté la résolution 19-04-358 à l'effet de retirer le règlement n° 1275-278 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier, sur le plan de zonage, les limites de la zone H1-423 et créer la nouvelle zone H3-456, ainsi que la grille des usages et normes applicable à cette dernière

2. Le présent avis est donné conformément au 2^e alinéa de l'article 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce seizième (16^e) jour du mois d'avril deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca